

Séance ordinaire du 28.08.2018 à 20 h

Tous les membres étaient présents sous la présidence de Mr RICHERT René, Maire.

Secrétaire de séance : Rachel HUBSCH.

Date de la convocation : 16.08.2018

Lieu de séance : Mairie de Riedseltz.

Le quorum est atteint pour délibérer lors de la séance.

Aucune remarque n'étant formulée concernant le dernier compte-rendu, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

DECISIONS

Mr le Maire informe que plusieurs points ont été rajoutés :

- DECISIONS : Campagne de chasse 2018/2019 : agrément d'un nouveau permissionnaire.

- INFORMATIONS : Affaire ASMA/KOLB, restauration panneaux Michelin, lot 2 « Tuilerie », problèmes lignes Orange, problèmes stationnement.

DELIBERATION 2018-27

Objet : bibliothèque municipale/régie de recette/décision de clôture.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
APPROUVE à l'unanimité :

- la suppression de la régie pour l'encaissement des recettes de la bibliothèque Elle prendra effet au 01.09.2018

DELIBERATION 2018-28

Objet : Décision modificative N° 1-2018

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
APPROUVE à l'unanimité :

- la décision modificative n° 1 du budget 2018 comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses – article 65541 :	+ 1 125.00 €
Recettes – article 7318 :	+ 1 125.00 €

INVESTISSEMENT

Dépenses – article 20418 op. 87 :	+ 3 500.00 €
Dépenses – article 21568 op.87 :	- 3 500.00 €

INVESTISSEMENT *

Dépenses – article 2151 – chap 041- op.90 :	+ 23 544.00 €
Recettes – article 1328 – chap 041 – op.90 :	+ 23 544.00 €

* En complément des délibérations 2017-42 et 2017-36, il est précisé qu'il s'agit d'une acquisition pour la commune et d'une cession pour la CMCI Sarest.

DELIBERATION 2018-29

Objet : Indemnité annuelle Percepteur

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de :

- Verser l'indemnité annuelle concernant l'exercice 2018, à Mr BALLIER, Percepteur. Elle s'élève à 393.94 € net (sous réserve des arrondis).

DELIBERATION 2018-30

Objet : Campagne 2018/2019 : agrément d'un permissionnaire

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité de :

- agréer le permissionnaire suivant pour la campagne de chasse 2018/2019 :
 - **Lot 1 : BOCK François.**
 - LEITNER Jacky, né le 5 janvier 1958 à Wissembourg, 21, rue de la Laiterie 67160 RIEDESELTZ.

DELIBERATION 2018-28

Objet : Rapport annuel 2017 SMICTOM

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité :

- le rapport annuel 2017 du SMICTOM.

INFORMATIONS

- raccordement eau FCR : travaux reportés à l'année prochaine pour des raisons techniques.

Compte-rendu du Conseil municipal du 06.06.2018

La séance est levée à 21 h 45.

Prochaine séance le : non définie à ce jour.

N.B : il est rappelé, qu'en cas d'absence d'un conseiller municipal, les procurations sont à transmettre à la mairie, par écrit.

SIGNATURE DU REGISTRE :

1. RICHERT René	
2. GENTNER Corinne	
3. GRIMM Joseph	
4. SCHUELLER Rébecca	Consulté
5. MAIGNE Claude	Consulté
6. HEINTZ-NAAS M-Claude	Consulté
7. CONTAL André	
8. PHILIPPS Astride	
9. KOLB Sabine	
10. ACHOUR Marie-Josée	
11. HUMMEL Yves	
12. ROEHRIG Nicolas	Consulté
13. HRYCENKO Marie	